



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



France  
Volontaires  
Côte d'Ivoire

# GUIDE DES VOLONTAIRES EN CÔTE D'IVOIRE

Edition 2024



# SOMMAIRE

Akwaba ! .....	p.3
France Volontaires en Côte d'Ivoire.....	p.4-5
La Côte d'Ivoire .....	p.6-7
<b>Avant le départ .....</b>	<b>p.8</b>
Obtention du visa .....	p.8
Sécurité .....	p.8
Santé .....	p.9
Banque .....	p.9
Dans ma valise, il y a .....	p.9
<b>Sur place.....</b>	<b>p.10</b>
Carte de séjour .....	p.10
Santé .....	p.11
Sécurité .....	p.12
Restez informé.es .....	p.12
<b>Vie quotidienne .....</b>	<b>p.13</b>
Logement .....	p.13
Transports .....	p.14-15
Argent .....	p.16 à 18
Télécommunications .....	p.19
Nourriture et commerces .....	p.19
Parler ivoirien .....	p.20
Bonnes adresses .....	p.21





# AKWABA !

# BONNE ARRIVÉE !

L'équipe de France Volontaires Côte d'Ivoire vous souhaite AKWABA, la bonne arrivée en Côte d'Ivoire !

Nous avons créé ce petit **guide de bienvenue** pour vous qui avez choisi la Côte d'Ivoire pour vous engager dans une mission de volontariat.

Ce guide a pour but de vous apporter des **éléments de connaissance et de contexte de la Côte d'Ivoire** pour vous aider à vous intégrer le plus facilement et comprendre l'environnement dans lequel vous allez vivre pendant plusieurs mois !

Vous trouverez à l'intérieur les informations nécessaires pour commencer votre **nouvelle expérience ivoirienne** et que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions. Ce guide vous accompagne dans les **préparatifs de votre mission** mais également **tout au long de votre séjour** !

Ce document n'est pas exhaustif donc n'hésitez pas à nous faire des retours pour que nous l'alimentions avec vos expériences !

Au-delà de ce guide, **France Volontaires vous accompagne** également dans le déroulement de votre mission. Nous restons disponibles pour toutes questions et préoccupations.

Bonne lecture, et **excellente mission** en Côte d'Ivoire !

L'équipe de France Volontaires Côte d'Ivoire

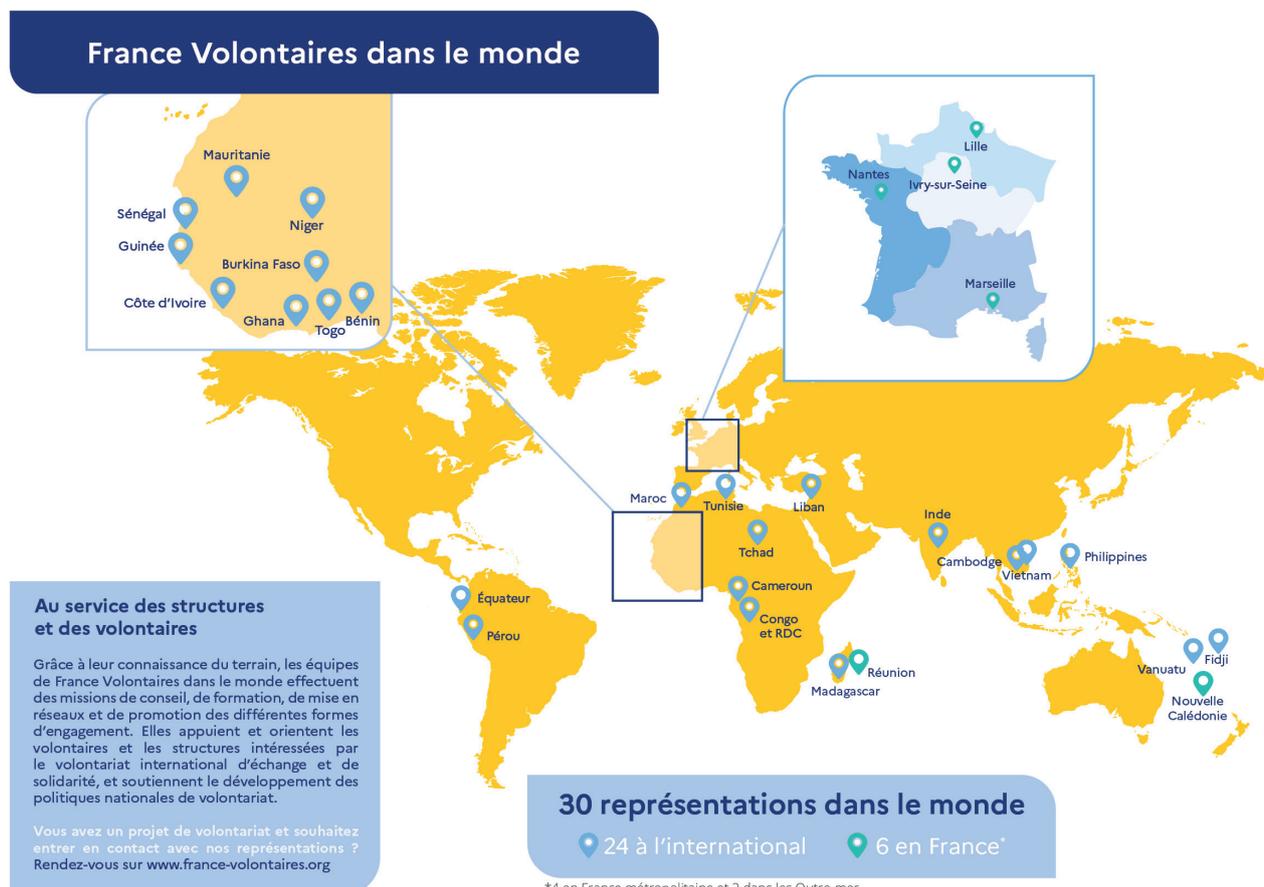
# FRANCE VOLONTAIRES EN CÔTE D'IVOIRE

France Volontaires est l'opérateur de référence du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères en matière de développement et de promotion du Volontariat International d'Echange et de Solidarité (VIES). Créé en 2009 sous la forme d'une association, ses statuts ont évolué vers un Groupement d'Intérêt Public depuis le 1er janvier 2023.

Plateforme multi-acteurs, elle réunit l'Etat français, des collectivités territoriales et des associations françaises. France Volontaires et ses membres partagent une même vision du volontariat. Par son caractère universel, le volontariat contribue au renforcement des sociétés civiles, à l'émergence de sociétés inclusives, solidaires et ouvertes sur le monde.

Pour répondre à sa mission, France Volontaires s'est dotée de nombreuses représentations dans le monde. Elle a créé le réseau des Espaces Volontariats, lieux d'information, d'orientation, de conseil, de formation et de mise en réseau.

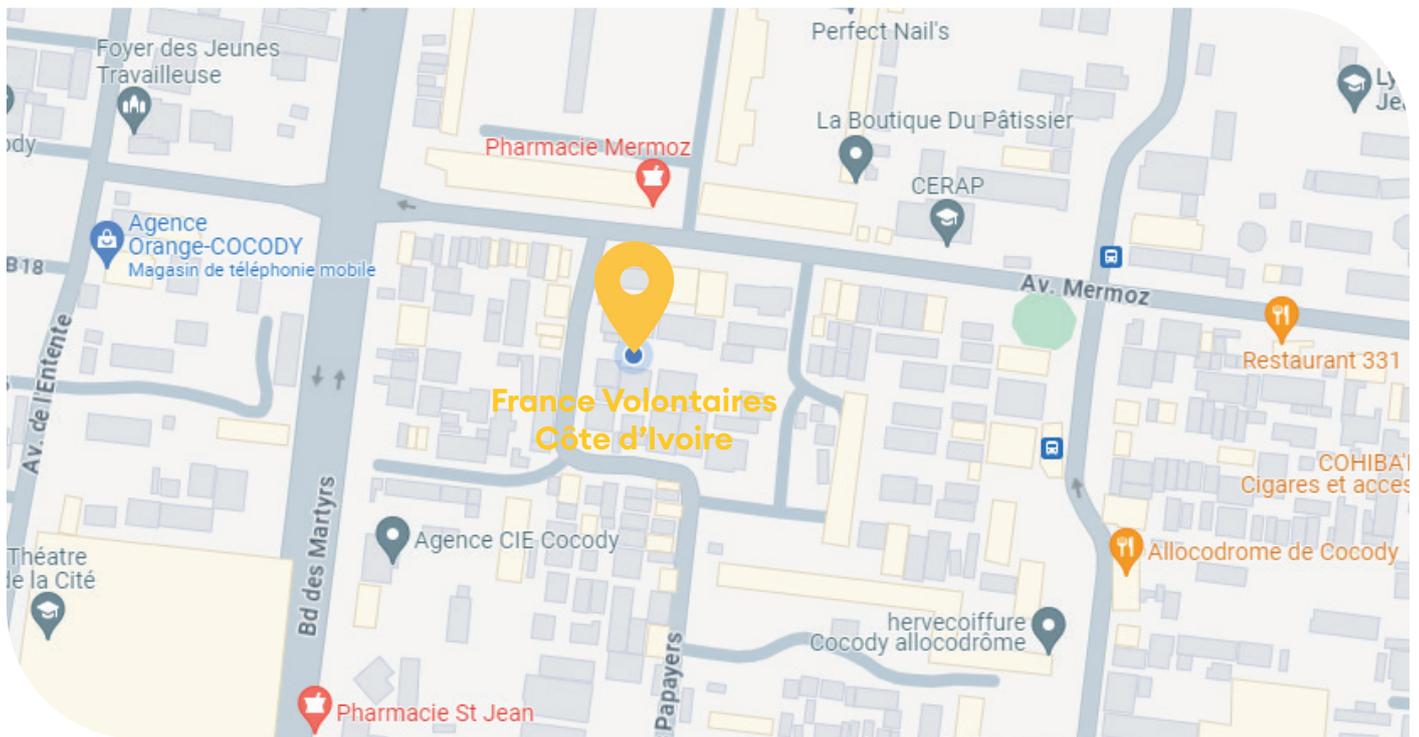
Ces Espaces Volontariats conseillent et orientent les acteurs à différents stades de leurs projets de volontariat (s'engager comme volontaire, accueillir ou envoyer un volontaire).



## Pour nous rencontrer :

**France Volontaires Côte d'Ivoire**  
Cocody Mermoz, Cité Les Pléiades, Villa n°30  
17 BP 1089 Abidjan 17

ev.ci@france-volontaires.org  
(+225) 27 22 54 02 61



Nous sommes ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Nos locaux disposent d'une connexion internet, vous pouvez y venir faire du télétravail !

## Suivez-nous sur Internet et les réseaux sociaux :



[www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)



 [FrancevolontairesCI](https://www.facebook.com/FrancevolontairesCI)

# LA CÔTE

**Nom officiel :** République de Côte d'Ivoire

**Nature du régime :** Démocratie

**Chef de l'Etat :** Alassane OUATTARA, Président de la République, (en fonction depuis 2011, réélu en 2020)

**Capitale politique :** Yamoussoukro

**Capitale économique :** Abidjan

**Villes principales :** Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Daloà, San Pedro, Korhogo, Man, Abengourou.

**Devise nationale :** Union, Discipline, Travail

**Langue officielle :** Français (+ une soixantaine de langues locales dont la principale est le dioula)

**Monnaie :** Franc CFA

**Fuseau horaire :** UTC (-1h/2h avec la France)

**Population :** 28 160 542 millions d'habitants en 2022 (près de 22% de la population est étrangère)

**Taux d'analphabétisation (+15 ans) :** 47 %

**Religion :** pluriconfessionnel (42% de musulmans, 34% de chrétiens, une certaine proportion d'animistes)

**Ethnies :** Plus de 60 ethnies différentes qu'on peut regrouper en quatre grands groupes (selon les critères linguistiques) :

- le groupe Mandé, localisé dans le Nord-Ouest du pays,
- le groupe Krou, au Centre-Sud et au Sud-ouest,
- le groupe Gour (Voltaïque) au Nord et au Nord-Est,
- le groupe Akan à l'Est, au Centre et au Sud-Est.

*Sources : Banque Mondiale*

# D'IVOIRE

**Climat :** La Côte d'Ivoire bénéficie d'un climat tropical humide. Les saisons sèches et humides alternent avec une température de 28°C en moyenne (grande saison des pluies de mai à juillet, petite saison sèche de juillet à septembre, petite saison des pluies de septembre à novembre, grande saison sèche de décembre à mars).

Ce climat favorise le développement d'une végétation luxuriante dans le Sud tandis que le Nord du pays est couvert de savanes plus ou moins boisées. Le relief, essentiellement constitué de plaines et de plateaux, est peu accidenté exception faite de l'Ouest du pays où le Mont Nimba culmine à 1752 mètres.

**Economie :** avec un PIB de plus de 70 milliards de dollars en 2022, la Côte d'Ivoire constitue la première force économique d'Afrique de l'Ouest francophone avec une croissance économique dynamique et stable depuis 2012. Elle exerce ainsi une grande influence sur la région. Pays essentiellement agricole, la Côte d'Ivoire est premier producteur de cacao et de noix de cajou au monde.

## Jours fériés :

- 1<sup>er</sup> janvier : Nouvel an
- Lundi de Pâques
- 1<sup>er</sup> mai : Fête du travail
- Jeudi de l'Ascension
- Aïd-el-seghir (korité) : Jour de la rupture du jeûne du Ramadan
- 15 août : Assomption
- Aïd-el-kebir (jour de la Tabaski) : Fête du mouton
- Maouloud : Anniversaire de la naissance du prophète
- 1<sup>er</sup> novembre : Toussaint
- 15 novembre : Fête de la paix
- 25 décembre : Noël

A savoir que lorsque certains jours fériés tombent un dimanche, le lundi est également férié !



# AVANT LE DÉPART



## OBTENTION DU VISA

- Le **passport** en cours de validité est obligatoire pour l'entrée en Côte d'Ivoire. Les ressortissants français munis d'un passeport ordinaire ou officiel sont soumis à l'obligation de visa biométrique ou du e-visa (délivré directement à l'arrivée à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny).
- La demande de visa (demande de pré-enrôlement pour un e-visa) se fait le plus facilement et rapidement via le site internet **SNEDAI** (pas besoin d'aller physiquement à l'Ambassade) pour un coût de 73€.
- Le visa a une durée de validité de **3 mois**.



## SÉCURITÉ

- Consultez les sites internet de France Diplomatie rubrique « [Conseils aux voyageurs](#) ». Vous y trouverez des informations mises à jour régulièrement sur la situation du pays.
- Enregistrez-vous sur [Ariane](#) : un site du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) qui permet d'être alerté en cas de crise lors d'un voyage à l'étranger (pour les séjours de 6 mois et moins).

## SANTÉ

- Avant tout départ, il convient de consulter votre médecin traitant ou un centre de conseils aux voyageurs afin de **faire le point sur vos vaccinations** et **vérifier votre état général de santé**.
- Le vaccin contre la **fièvre jaune** est **obligatoire**. Il est également conseillé d'être vacciné.e contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite (un vaccin regroupant les 3 vous a probablement déjà été fait étant enfant, mais il est recommandé de faire un rappel tous les 10 ans), l'hépatite A et B et la fièvre typhoïde.



**Bon à savoir** : gardez votre carnet jaune de vaccination contre la fièvre jaune avec vous ! Il vous sera demandé à l'arrivée à l'aéroport.

## BANQUE

- Contactez votre banque afin de connaître les modalités pour obtenir une **carte sans frais à l'étranger** (option internationale).
- De nombreuses banques, notamment des **banques en ligne**, proposent ce service actuellement, n'hésitez pas à contacter plusieurs banques pour comparer.
- Attention, il est parfois impossible de pouvoir retirer de l'argent avec une Mastercard.

## DANS MA VALISE, IL Y A ...

Pour préparer au mieux votre arrivée, voici une liste des indispensables à avoir dans ses bagages :

- Des **vêtements légers** (il fait chaud toute l'année) + 1 ou 2 vêtements chauds en cas de soirée plus fraîche ou si vous allez à l'intérieur du pays où les nuits sont plus fraîches à une certaine période de l'année.
- De la **nourriture française** (si vous avez peur d'en manquer et que vous ne voulez pas mettre toute votre indemnité dans la bouffe, également utile pour faire découvrir une spécialité de votre région aux ivoirien.ne.s que vous rencontrerez !)
- Quelques **médicaments** contre les maux de ventre pour en avoir d'avance (même s'il y en a en Côte d'Ivoire) + le cas échéant, des pilules contraceptives couvrant toute la période de mission.
- Une **gourde filtrante**, qui vous permettra de boire l'eau du robinet et de ne pas être dépendant.e des bouteilles en plastique.

# SURPLACÉ



## CARTE DE SÉJOUR

- Pour les **volontaires dont la mission est égale ou inférieure à 6 mois**, il est recommandé de demander le visa de 3 mois puis d'effectuer un **renouvellement du visa pour 3 mois** une fois sur place.

### Comment faire ?

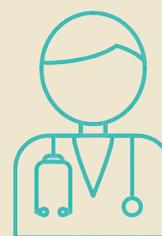
- Se rendre à la Sûreté Nationale au Plateau 48h à 72h avant l'expiration du visa en cours. Bureau n°5.
  - Prix : 38 100 Fcfa.
  - Fournir passeport + photocopie du passeport + 1 photo d'identité
  - Récupération du visa en 48h.
- Pour les **volontaires français dont la mission est supérieure à 6 mois**, il est recommandé de faire la demande de visa de 3 mois puis de solliciter la **carte de résident** une fois sur place.
- La **carte de résident** est valable **5 ans**. Elle coûte **35 000 FCFA** pour les **«coopérants français»**, dont les volontaires français font partie. Pour connaître la procédure et obtenir l'attestation administrative prouvant leur statut de coopérant français, les volontaires doivent alors se rapprocher de l'Espace Volontariats.



**Bon à savoir :** en raison de l'accord cadre conclu avec l'État ivoirien, France Volontaires n'est en mesure de fournir une attestation qu'aux VSI dont la structure d'envoi est membre de France Volontaires ainsi qu'aux services civiques dont la mission est de plus de 6 mois.

## SANTÉ

- En Côte d'Ivoire, il convient de faire particulièrement attention au **paludisme** et aux **maladies diarrhéiques**. Pour éviter toutes maladies de ce type, il est conseillé de :
  - boire uniquement de l'**eau en bouteille ou bouillie ou filtrée** ;
  - **se laver régulièrement les mains** ;
  - bien **nettoyer ses fruits et légumes** avec de l'eau filtrée ;
  - **éviter de consommer des produits alimentaires crus ou peu cuits** (faire attention à la qualité des viandes, laitages, œufs et leurs produits dérivés non cuits) ;
  - **ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue** ;
  - **éviter les baignades dans les eaux stagnantes** (risque d'infection parasitaire).
- Pour **se protéger du paludisme**, le recours à des **mesures de protection individuelle** s'impose (sprays, crèmes, diffuseurs électriques, moustiquaires...). Un **traitement prophylactique préventif** est également recommandé pour les courts séjours en Côte d'Ivoire (sur ordonnance de votre médecin).
- Pour les volontaires restant sur une longue période, il est conseillé de prendre un **traitement de déparasitage** tous les 6 mois afin de nettoyer le corps d'éventuels parasites intestinaux. Disponible sans ordonnance en pharmacie.
- Vous trouverez des **pharmacies** dans tous les quartiers de la ville. Dans chaque ville et zone de quartier, il existe un système de rotation des pharmacies de garde. Vous trouverez les **pharmacies de garde** sur [internet](#) ou en passant par le **service Orange** (appelez le 712 à partir d'un mobile Orange ou composez le #127# (103F CFA par consultation)).
- L'offre de **structures hospitalières publiques et privées** est assez bien développée à Abidjan, contrairement aux villes à l'intérieur du pays. Pour des problèmes de santé bénins, vous pouvez consulter dans des centres de santé. Pour des problèmes de santé plus importants, il est recommandé de consulter à Abidjan en clinique privée ou de voir avec votre assurance rapatriement la possibilité de vous faire soigner en France.
- Plusieurs **professionnels de santé** ont été recensés par le Consulat de France à Abidjan : [consultez la liste de notoriété médicale](#) pour trouver des professionnels de santé à Abidjan (médecin généraliste, dentiste, gynécologue, ophtalmologue, psychologue, etc ...).



## SÉCURITÉ

- Les **contrôles de police** sont réguliers, notamment la nuit à Abidjan. Le meilleur moyen d'éviter des situations gênantes est bien évidemment d'**être en règle**, c'est à dire d'avoir vos papiers (photocopie du passeport ou carte consulaire ou carte de séjour), ceux de votre véhicule éventuel (carte grise, assurance).
- **Corruption** : si vous êtes sollicités pour le versement d'une somme, à vous d'évaluer l'impact moral, financier et temporel de cette décision. Ces méthodes sont évidemment déconseillées.
- Pour votre sécurité au quotidien, **quelques règles de bases** sont à garder en tête :
  - **Eviter les signes ostentatoires de richesse** ;
  - Préférer les **déplacements en journée**, surtout si c'est hors des grandes villes (les coupeurs de route peuvent sévir la nuit hors des villes) ;
  - **Garder un oeil sur vos effets personnels** surtout dans les endroits bondés comme les marchés ;
  - **Faire attention à toute tentative d'extorsion de fonds par internet** (cybercriminalité très répandue en Côte d'Ivoire) ;
  - **Ne pas se baigner dans la mer** (préférer la lagune) car les courants y sont très forts et les plages non surveillées ;
  - **Ne pas détenir ni consommer de drogues** (tolérance zéro de l'Etat ivoirien sur tout type de drogues).



**Bon à savoir** : les numéros utiles !

**Police nationale** : 100

**Permanence du Consulat de France** : 07 07 07 05 21

**Contactés utiles des gendarmeries par quartiers d'Abidjan et grandes villes de Côte d'Ivoire**

## RESTEZ INFORMÉ.ES

- Enregistrez-vous sur le **registre des Français établis à l'étranger** (pour un séjour de plus de 6 mois). L'inscription consulaire n'est pas obligatoire, mais est vivement recommandée. Elle facilite vos démarches administratives à l'étranger (exercice du droit de vote, demande de documents d'identité, etc).
- **Venez nous rencontrer à l'Espace Volontariats** et **faites vous y recenser** pour être informé des activités et événements.



# VIE QUOTIDIENNE



## LOGEMENT

- Trouver un logement n'est pas chose aisée à Abidjan, donc il est important de **s'y prendre en amont** (commencer les recherches un mois avant l'arrivée).
- Nous vous conseillons de **privilégier un logement qui est proche de votre lieu de mission**, surtout si vous êtes à Abidjan. En effet, la ville étant très embouteillée, vous risquez de passer beaucoup de temps dans les transports si votre lieu de mission et votre logement sont éloignés.
- À Abidjan, les **quartiers résidentiels** les plus prisés sont au nord des ponts (Cocody résidentiel - Vieux Cocody - Les Deux Plateaux - Riviera I - II - III), ainsi qu'en Zone 4, un quartier de Marcory, au sud des ponts.
- Pour un **studio non équipé**, prévoir environ **150 000 FCFA** (229 €). Pour la location d'une **chambre en colocation**, les prix varient entre **250 000 FCFA** (380 €) dans un **appartement à Cocody** à minimum **400 000 FCFA** (610 €) dans une **villa à Marcory**.
- Pour les recherches, cela se fait principalement par le **bouche à oreille** (n'hésitez pas à demander à des connaissances ou dans le **groupe Whats'App des volontaires**) ou sur des **groupes Facebook** ([Colocation à Abidjan](#), [Expats Côte d'Ivoire](#), [Expats Abidjan](#), [Jeunes français d'Abidjan](#), [Carrefour des expatriés à Abidjan](#)).
- N'hésitez pas à **vous adresser à votre structure d'accueil** afin qu'elle vous aide à trouver un logement adéquat à votre lieu de travail et à votre budget.
- **Airbnb** fonctionne également. Il est possible de louer une chambre pour quelques jours ou quelques semaines le temps de faire des visites de logements.
- Pendant les visites, n'hésitez pas à demander si les **charges** sont comprises dans le prix du loyer. Il est très courant qu'un **service de ménage** soit inclus dans les charges.



## TRANSPORT

### 📍 À ABIDJAN

#### • Taxis

Le moyen de transport le plus répandu est le taxi, soit individuel, soit collectif.

Les **taxis individuels** sont de couleur **rouge**. Vous embarquez seul dans le taxi qui vous amène directement à votre destination. Il faut négocier le prix du trajet avant de monter pour éviter les déconvenues. La course commence à partir de 500 FCFA et se négocie par tranche de 500.

*Ex: le prix pourra être 1000, 1500, 2000 mais ne pourra pas être de 1700 FCFA.*

Les **taxis collectifs** (wôrô-wôrô) circulent à l'intérieur d'une même commune et ont un trajet défini à l'avance. Ils se prennent à des points de chargement préétablis. En général, le prix est de 200 (30 centimes d'euros) à 800 FCFA (1,2 €) selon la destination. Le prix du trajet ne se négocie pas.

La **couleur** de ces taxis diffèrent en fonction de la commune :

- Les wôrô-wôrô à Yopougon et Treichville sont **bleus**.
- Les wôrô-wôrô à Cocody sont **jaunes**.
- Les wôrô-wôrô à Marcory, Koumassi Attécoubé et Adjamé sont **verts**.
- Les wôrô-wôrô à Abobo sont **beiges avec deux bandes marron**.

Un **réseau de taxis collectifs circulant entre plusieurs communes** sur un trajet défini existe également. Ce sont des voitures de particuliers, sans couleur précise. Ils se prennent à des points de chargement préétablis.

Pour connaître les trajets et les points de chargement, demandez aux locaux autour de vous qui sauront vous répondre.

Depuis quelques années, il existe à Abidjan des compagnies de taxis fonctionnant au travers d'applications telles que **Yango** (la plus utilisée), **Uber** et **Heetch**. Le tarif est visible lors de la commande de la course via l'application. Cette solution permet de ne pas négocier le prix et un certain confort de transport.

Attention, à certains horaires, le prix des yango est plus cher que le prix des taxis individuels.



- **Bus**

La compagnie nationale de bus, la **SOTRA** (la Société des Transports Abidjanais) offre des lignes express (bus de couleur verte et blanche) entre les différentes communes de la ville d'Abidjan. Le prix est de 500 F CFA (0,70€). Cependant, ce mode de transport est peu utilisé par les expatriés car souvent bondé de monde et avec des horaires irréguliers.

- **Gbaka**

Les gbakas sont des **mini-bus bon marché** qui permettent également les **déplacements intercommunaux**, voire de se déplacer jusqu'aux localités les plus proches. Leur prix varie selon la distance parcourue, de 150 à 500 F CFA (0,20 à 0,70 €). Etant très peu chers, ils sont prisés par la population ivoirienne et peuvent être en mauvais état donc souvent sujets à accidents.



- **Navette bateau**

La **SOTRA** et **STL** proposent des navettes traversant la lagune, permettant de relier Abobo-Doumé et le Plateau, Treichville et Blockhauss. Les bateaux partent des gares lagunaires de chacun de ces quartiers et circulent de 5h à 20h. Un aller simple coûte en moyenne 200 F CFA (0,30 €).

## HORS D'ABIDJAN

- Pour **se déplacer au sein des autres villes du pays**, des **taxis collectifs** ou **moto taxis** sont utilisés. Ils n'ont pas d'itinéraires prédéfinis contrairement à Abidjan et le prix de la course est en moyenne de 200 FCFA.
- Pour **se déplacer d'une ville à une autre**, de nombreuses **compagnies de cars** existent et ont des trajets quotidiens. Chaque compagnie a sa gare et ses destinations. Il faut bien vérifier quelle compagnie de bus se rend dans la localité que vous souhaitez. Les gares de bus à Abidjan se trouvent à Yopougon, Adjamé ou encore Koumassi.

Les cars sont pour la plupart **confortables** car destinés à faire de longs trajets. Les compagnies de cars les plus connues sont : **UTB** (couvre une large partie du pays), **SBTA**, **CTE**, **AVS**, ...

## PERMIS DE CONDUIRE

Pour conduire en Côte d'Ivoire, il est nécessaire d'être en mesure de présenter le **permis ivoirien** et l'**assurance auto**. Le **permis français** est **valable pendant 3 mois après l'arrivée** sur le territoire ivoirien. Il faut également garder à l'esprit que les règles de conduite et les conditions de circulation sont différentes de celles auxquelles un.e français.e peut avoir l'habitude de connaître.



## ARGENT

- Taux de conversion des FCFA :  $1\text{€} = 655,957 \text{ FCFA}$  ou  $1 \text{ FCFA} = 0,0015 \text{ €}$
- La petite monnaie, les pièces (aussi appelées jetons ou togo) se divisent en coupures de **500, 200, 100, 50, 25, 10** et **5** FCFA.
- Les billets se divisent en **10 000, 5000, 2000, 1000** et **500** FCFA.



**Astuce** : pour convertir de tête les FCFA en euros : **prendre le montant en FCFA, diviser par 1000. Prendre le chiffre obtenu et lui rajouter sa moitié : cela donne le prix approximatif en euros.**

Ex 1 : 10 000 FCFA -> On divise par 1000 -> 10

On prend 10 et on lui rajoute sa moitié ( $10/2 = 5$ ) ->  $10 + 5 = 15$

10 000 FCFA font donc environ 15 €.

Ex 2 : 500 FCFA

On divise par 1000 -> 0,5

On prend 0,5 et on lui rajoute sa moitié ( $0,5/2 = 0,25$ ) ->  $0,5 + 0,25 = 0,75$

500 FCFA font environ 0,75 centimes d'euros.



## RETIRER DE L'ARGENT

- Il est possible de retirer de l'argent dans les **guichets automatiques** de toutes les grandes villes de Côte d'Ivoire. Attention cependant aux débuts et fins de mois les distributeurs peuvent être à cours d'argent suite à de trop nombreux retraits.
- Quelques banques dont la **Société Générale** disposent de filiales en Côte d'Ivoire qui couvrent une bonne partie du territoire.
- La **Bridge Bank** permet de retirer plusieurs coupures de billets (2000, 5000, 10 000), pratique pour éviter d'avoir à faire la monnaie.
- Les **Cartes VISA et MasterCard** sont acceptées dans la majorité des grandes surfaces, il est cependant parfois possible de ne pas pouvoir retirer d'argent avec une MasterCard.



## COÛT DE LA VIE

- Le coût de la vie **dépend de l'endroit où vous vous situez** : un produit équivalent n'aura pas le même prix dans les quartiers chics d'Abidjan ou dans un village.
- Le coût dépend également beaucoup du **mode de vie** que vous recherchez : à Abidjan, il est possible de se procurer assez facilement la plupart des produits que l'on trouve en France, mais les produits importés sont souvent beaucoup plus chers.
- Le prix des **fruits et légumes** varie également en fonction de la **saison**.

- On peut évaluer les coûts suivants (prix des marchés/boutiques) :

- Un **repas au maquis** (restaurant populaire de rue typique) : poulet braisé entier : 4000 FCFA / Alloco, frites : 500 FCFA / Attiéké : 200 FCFA
- Une **bière** (beaufort, Ivoire ou Bock) : entre 600 et 800 au maquis
- **1,5 L d'eau minérale** en bouteille : 500 F CFA (0,75€)
- Une **baguette de pain** : 200 FCFA (0,30 €)
- 1 kg de **tomates** : 1000 FCFA (1,50 €)
- 6 **œufs** : 600 F CFA (0,90€)



- Il est conseillé de toujours avoir de la **petite monnaie sur soi**, et d'en faire autant que possible lorsqu'un paiement le permet, car de nombreux achats (marché, wôrô-wôrô, ...) réclament de la petite monnaie, le.a commerçant.e n'étant pas toujours en mesure d'en faire.

- Pour **faire de la monnaie**, il est conseillé de donner plus que le prix à payer afin que le vendeur rende de l'argent en petites coupures.

*Ex : Je dois payer 7000 FCFA. Je ne vais pas donner un billet de 5000 et un billet de 2000 mais un billet de 10 000 afin que le vendeur me rende 3000 (en billet de 1000 et/ou 2000). Les petits billets pourront alors être utilisés pour payer des petits achats et récupérer des jetons.*



- En cas de **défaut de monnaie**, il est habituel de payer plus ou moins que le prix indiqué.

*Ex : ma course de taxi Yango coûte 1300 FCFA. Je donne 1500 au chauffeur mais celui-ci n'a pas de monnaie. Soit il va faire de la monnaie dans une boutique avoisinante, soit je lui laisse la monnaie. Inversement, si ma course coûte 1100 FCFA et que je n'ai que 1000, je dis au chauffeur que je n'ai pas de jeton (100 FCFA) et je paye que 1000 FCFA.*

- Une autre solution existe : le **paiement par Mobile Money** (Orange Money, Momo, Moov Money) ou **Wave**, applications mobile permettant de faire des transferts d'argent sur un numéro de téléphone. Le compte peut être rechargé en kiosque dans la rue.





## MARCHANDAGE

- Comme dans beaucoup de pays d'Afrique, le **marchandage** est de mise en Côte d'Ivoire.
- Les **denrées alimentaires** et les **wôrô-wôrô se négocient rarement** (attention tout de même à rester vigilant, le fait d'avoir l'air étranger peut inciter le.a commerçant.e à monter les prix).
- Les **taxis individuels**, les **achats et prestations plus importantes** (meubles, artisanat, location de voiture, ménage, couture, ...) sont généralement **à négocier**.
- Pour négocier, il faut **démarrer en-dessous du prix auquel on estime le produit ou la prestation**, et **remonter doucement jusqu'à un prix en accord avec le.a commerçant.e** (à défaut, diviser le prix par trois et remonter vers la moitié peut éventuellement être une bonne option). Pour bien négocier, rien de mieux que d'agrémenter son discours d'une **pointe d'humour** ou d'**éléments indiquant que vous connaissez le pays**.
- Si marchander est important dans beaucoup de cas pour ne pas se faire avoir, il faut aussi garder en tête que **tout travail mérite un salaire décent**, qui permet souvent de faire vivre une famille : il ne faut donc pas non plus aller dans l'excès inverse et négocier chaque centaine de FCFA. **Savoir négocier s'acquiert progressivement**, au fur et à mesure de la pratique : n'hésitez pas à demander à des ivoirien.nes et à comparer autour de vous afin d'affiner votre sens de la négoce.





## TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Il existe 3 opérateurs en Côte d'Ivoire : **Orange**, **MTN** et **Moov**. L'indicatif pays pour la Côte d'Ivoire est le **+225**.
- La **carte sim** peut s'acheter à l'aéroport (3000 FCFA) ou dans les magasins des opérateurs (ne pas oublier son passeport pour ouvrir un compte).
- Pour chaque opérateur, le **forfait** peut se prendre au **jour**, à la **semaine** ou au **mois** et se recharge via une application (Orange Money, MTN Money et Moov Money) ou dans les kiosques dans la rue. Il existe plusieurs forfaits (pass) : mix (appel + sms + internet), internet, international, ...
- Depuis quelques années, les **numéros de téléphone** sont passés à **10 chiffres**. Si vous voyez un numéro à 8 chiffres, il faut ajouter 27 (pour les numéros fixes), 07 (pour les numéros Orange), 05 (pour les numéros MTN) ou 01 (pour les numéros Moov) au début du numéro.
- Pour les échanges avec l'étranger, il faut privilégier les **réseaux sociaux**, moins coûteux que le téléphone (Whats'App, Signal, Messenger, ...).



## NOURRITURE ET COMMERCES

- La **nourriture ivoirienne** a pour particularité d'être (très) **pimentée**. Selon les ivoirien.nes, un plat sans piment n'est pas savoureux car fade. Si votre palais ne supporte pas le piment, demandez à ce qu'il soit mis de côté mais la plupart des plats préparés en avance telles que les sauces auront déjà été agrémentés de piment.
- 
- Les **maquis** sont des terrasses en plein air où vous pouvez vous poser pour prendre un verre. Il y a généralement des stands de nourriture autour où vous pouvez commander à manger.
  - À Abidjan, il existe une très grande variété de nourriture. Vous pourrez trouver des **restaurants tant ivoiriens qu'internationaux** (indien, vietnamien, italien, chinois, etc).
  - Pour faire vos **courses**, des **supermarchés** (Hyper U, Carrefour, Auchan, Casino, etc) disposent de tous les produits et aliments dont vous pourriez avoir besoin.
  - Vous pouvez acheter des **fruits et légumes** au **marché**, dans la **rue** ou sur le **bord de la route**.
  - Vous pouvez vous **faire livrer vos courses ou des plats de restaurants** via les applications **Glovo**, **Yango Deli** ou **Jumia**.



## PARLER IVOIRIEN

- Bien que la langue officielle soit le français, le **nouchi**, argot ivoirien mêlant français et langues locales, est très utilisé dans le langage courant.
- Les ivoiriens parlent avec beaucoup d'**onomatopées** : «dêh», «oh», «ahi», permettant d'accentuer le sens des phrases (ou même de remplacer une phrase entière).

Ex : C'est doux dêh !

- Parler nouchi c'est aller droit au but et faire l'**économie des articles** devant les noms (mais de rajouter «la» après le nom ou «même» à la fin des phrases).

Ex : Pour demander « Combien coûte les tomates ? », on dit « Tomates la, c'est combien ? »

- L'**impératif** est beaucoup utilisé pour demander un service.

Ex : À la place de dire « Peux-tu me passer l'eau ? », on dit « Faut envoyer l'eau ! »

- **Yako** : marque la compassion, se dit dans des situations allant de quelqu'un qui s'est fait mal à un décès.
- **Ya foye** : il n'y a rien, tout va bien
- **Ya pas drap** : il n'y a pas de problème
- **Sciencer** : faire un effort, réfléchir
- **Gaou** : naïf
- **On dit quoi ? / C'est comment ?** : pour dire bonjour, demander comment ça va
- **Ça fait 2 jours** : ça fait longtemps (que vous n'avez pas vu la personne)
- **Choco** : chic
- **Doux** : bon (pour la nourriture)
- **C'est zô** : c'est beau, c'est bien

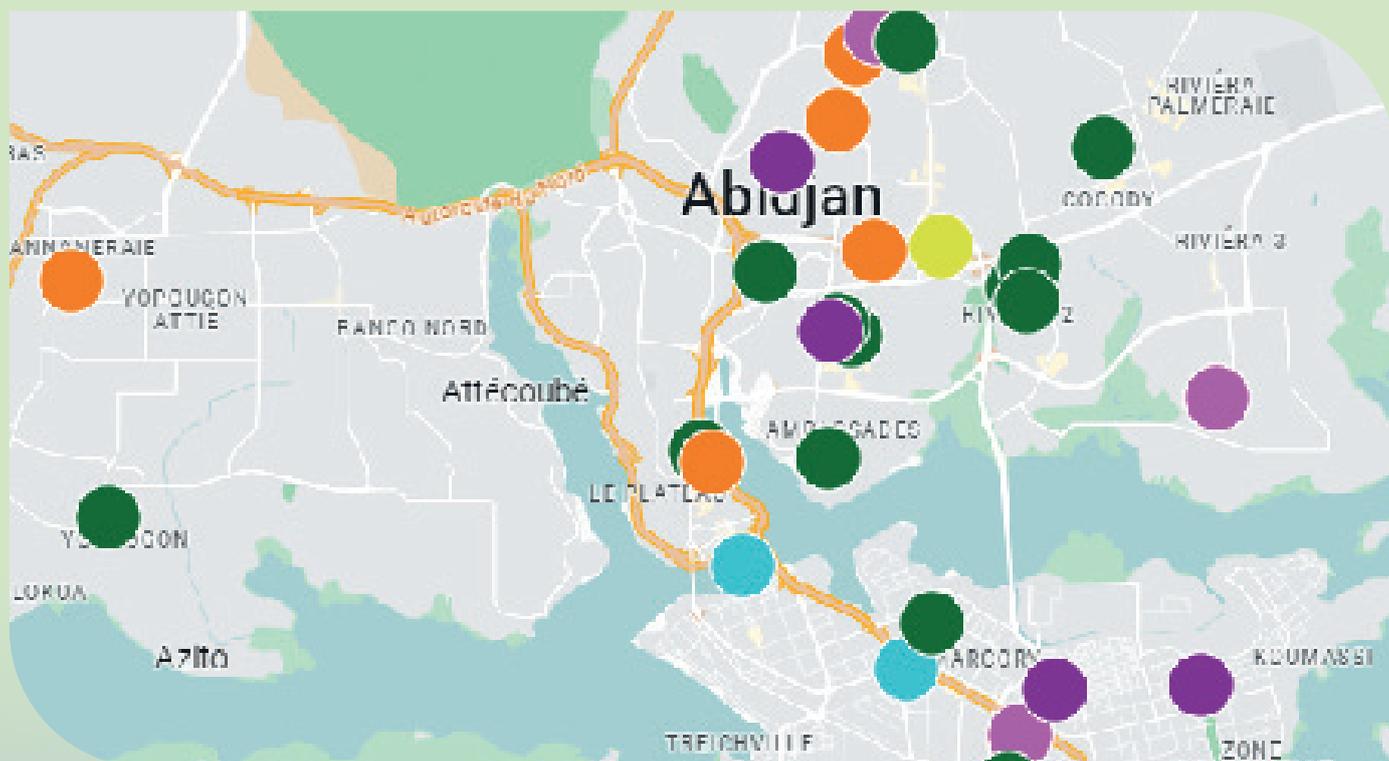
- Pour en savoir plus sur le nouchi et la culture ivoirienne, des **cours de nouchi** sont proposés à l'Espace Volontariats avec un prof ivoirien. Contactez-nous si vous êtes intéressés !





## BONNES ADRESSES

- Restaurants, bars, lieux culturels ou sportifs, lieux à visiter ou endroits détente, trouvez et partagez vos bons plans en Côte d'Ivoire sur [cette carte interactive et collaborative des bons plans des volontaires](#). N'hésitez pas à rajouter vos meilleures adresses !





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**France  
Volontaires**  
Côte d'Ivoire

France Volontaires Côte d'Ivoire  
Cocody Mermoz, Cité Les Pléiades, Villa n°30  
17 BP 1089 Abidjan 17

[ev.ci@france-volontaires.org](mailto:ev.ci@france-volontaires.org)  
(+225) 27 22 54 02 61